



FONCTION : **PRÉPOSÉS(ES) À L'ENTRETIEN ET À LA SURVEILLANCE
DES PATINOIRES EXTÉRIEURES
(POSTE TEMPS PARTIEL)**

Service: Loisirs
Section : Entretien
Salaire : Entre 18,85 \$ et 22,50 \$

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation au Service des ressources humaines avant 16 heures le mercredi 4 novembre 2026, en mentionnant l'ouverture de poste #26-042.

RÔLE PRINCIPAL :

Assurer la surveillance, la sécurité, l'entretien et la qualité de la surface glacée des patinoires extérieures afin d'offrir aux citoyens un environnement de patinage sécuritaire, agréable et conforme aux normes municipales. Veiller au respect des règles, offrir un service à la clientèle courtois et maintenir les installations en bon état.

ACCUEIL ET SERVICE À LA CLIENTÈLE :

- Accueillir les usagers, répondre à leurs questions et fournir les informations pertinentes concernant notamment les règlements, les horaires et l'état de la glace, avec courtoisie et professionnalisme.
- Gérer les situations particulières ou les plaintes avec calme et respect.

SURVEILLANCE ET SÉCURITÉ :

- Assurer une présence constante sur le site, surveiller les activités sur la glace et intervenir afin de prévenir les comportements dangereux.
- Faire respecter les règles d'utilisation.
- Porter assistance en cas de blessure ou d'incident, appliquer les procédures d'urgence et communiquer avec les services d'urgence au besoin.

ENTRETIEN DE LA GLACE ET DES INSTALLATIONS

- Arroser la surface glacée selon les procédures établies, notamment par arrosage fin et par couches successives.
- Déneiger la patinoire et les aires de circulation à l'aide d'outils manuels ou d'équipements motorisés.
- Racler la glace afin d'enlever les irrégularités et les traces d'usure.
- Réparer les trous, les fissures et les zones endommagées.
- S'assurer que les installations annexes sont propres et fonctionnelles.
- Aviser les responsables en cas de bris, de danger ou d'équipement défectueux.
- Vider les poubelles et maintenir la propreté des abris et des chalets.

N.B.: Cette description ne contient que les éléments nécessaires à l'identification et à l'évaluation des tâches. Elle n'est pas une énumération limitative des tâches à accomplir.

EXIGENCES ET COMPÉTENCES RECHERCHÉES :

- Horaire variable selon les conditions climatiques, avec possibilité d'être rappelé plusieurs fois par jour.
- Disponibilité tôt le matin, en soirée et la fin de semaine, notamment lors de variations météorologiques comme la neige, le redoux ou le verglas.
- Capacité à travailler à l'extérieur dans des conditions hivernales variables.
- Endurance physique requise pour le déneigement et la manipulation d'équipement.
- Sens des responsabilités, autonomie, ponctualité et fiabilité.
- Capacité à intervenir calmement dans des situations conflictuelles ou d'urgence.
- Bonne communication et aptitude pour le service à la clientèle.
- Connaissance de base des mesures de sécurité.

RÉMUNÉRATION :

Selon l'échelle de progression – salaire horaire entre 18,85 \$ et 22,50 \$.
Poste saisonnier – temps partiel

POUR POSTULER

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une courte présentation de leur intérêt pour le poste, au plus tard le mercredi 4 novembre à 16 h, via le formulaire en ligne, en mentionnant l'ouverture de poste # 26-042.

Seules les personnes retenues seront avisées. La Ville d'Alma souscrit pleinement au principe d'égalité en emploi.
